



©Antea Group



ENVIRONNEMENT

Clés en main et maîtrise d'œuvre

Dans la politique de gestion des sites pollués, les travaux de dépollution constituent une solution parmi d'autres.

Il s'agit donc de proposer cette solution après en avoir appréhendé les avantages et les inconvénients. Ceux-ci sont souvent dépendants de contraintes d'espace et de temps, notamment pour des projets de renouvellement urbain.

Vos besoins

- Mettre en sécurité des sites dégradés.
- Traiter, dépolluer, surveiller.
- Être assisté dans les relations avec l'administration.
- Rechercher des financements et subventions.

Notre savoir-faire

- Réaliser des essais pilotes, sécuriser des choix, des techniques, des objectifs de dépollution, des budgets de travaux...
- Assister la maîtrise d'ouvrage pour des travaux de traitement et / ou de déconstruction, aider à la définition du besoin de la filière de traitement, rechercher le maître d'œuvre ou l'entreprise de travaux.
- Vous assister auprès des acteurs concernés : administrations, associations, riverains, collectivités, financeurs...
- Réaliser la maîtrise d'œuvre complète des opérations de dépollution (définition du projet), établir le dossier de consultation des entreprises (assistance aux contrats de travaux, direction des travaux), réceptionner les travaux (contrôles de bon achèvement).
- Maîtriser toutes les techniques de traitement des sols et des nappes, de déconstruction, en gérant les risques liés aux travaux, en concevant et en dimensionnant les filières de traitement.
- Installer des équipements de traitement nécessaires, mettre en fonctionnement et régler les paramètres de traitement.
- Réaliser des travaux de dépollution : évacuation hors site de terres polluées, traitement de sols, eaux et gaz.
- Réaliser la surveillance et les contrôles analytiques de l'efficacité du traitement, par prélèvements réguliers sur rejets et milieux à dépolluer.